



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 mars 2015

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Philippe LADERMANN, adjoint
 Véronique RUDAZ, adjointe

Thierry ARN, Jean BATARDON, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Jean-Pierre GANTNER, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2015
2. Bâtiment Vy-Neuve 3: point de la situation
3. Transformation du rez de la mairie
4. Parking chapelle : régime de stationnement
5. Naturalisation : délibération
6. Communications de l'exécutif
7. Divers
8. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00 et remercie les conseillers(ères) de leur présence. Mme Pascual et M. Thévenoz ont informé de leur arrivée en cours de séance.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2015

Le procès-verbal de la séance du 23 février 2015 est approuvé à l'unanimité des présents, avec remerciements à son auteur.

2. Bâtiment Vy-Neuve 3: point de la situation

Une dernière séance du Comité de pilotage s'est déroulée en date du 16 mars afin de procéder à la révision du bâtiment. Quelques points sont encore à régler, en particulier la ferblanterie au plafond des coursives qui n'est toujours pas satisfaisante, ainsi que le dispositif de cartes de paiement à la buanderie. La plantation des haies des jardins est également quasi terminée. Reste à poser le revêtement des surfaces des cheminements extérieurs qui sera réalisé cette semaine.

Suite à l'aménagement des places de parking extérieures et à leur numérotation, il sera possible d'organiser leur attribution aux locataires.



Le maire souhaite avoir l'approbation du Conseil municipal quant à la possibilité de créer une provision pour travaux futurs pour notre bâtiment. En effet, les comptes 2014 présenteront un bénéfice important dont une partie pourrait être affectée à une telle réserve, pour autant que l'Etat nous y autorise. La commune avait procédé ainsi, suite à la construction du bâtiment Maison-Forte 2, ce qui avait permis ultérieurement de couvrir des travaux importants. Il va sans dire que le maire proposera également une baisse du centime additionnel lors du vote du budget 2016. Le Conseil, à l'unanimité des présents, approuve cette possibilité, et demande qu'elle porte sur l'entier des bâtiments du patrimoine financier.

3. Transformation du rez de la mairie

L'exécutif, ainsi que Jean-Pierre Gantner, ont reçu les trois architectes intéressés par ce projet le 11 mars. Suite à une visite du bâtiment, ils ont tous trois exprimé le fait que l'objectif de la commune était trop confus et qu'il était essentiel de définir plus précisément notre volonté. S'agit-il de prévoir un réaménagement « léger » du rez de la mairie ou faut-il anticiper l'avenir en prenant en compte l'entier du bâtiment ?

Plusieurs membres de la commission expriment avoir ressenti la même difficulté, mais il leur a semblé utile de considérer la globalité du bâtiment afin que des besoins ultérieurs puissent être facilement réalisés par étape (notamment la question d'un autre mode de chauffage). Hubert Dethurens estime que la rénovation du rez de la mairie est l'unique objectif visé aujourd'hui. A priori, l'administration communale n'a pas un besoin manifeste, dans un avenir proche, pour d'autres espaces. Le cas échéant, il serait possible d'utiliser les bureaux du 2^{ème} étage. Le maire estime que la réflexion n'est pas suffisamment aboutie sur un projet plus ambitieux et qu'il importe de revenir à l'idée initiale, à savoir la modernisation du rez pour créer un espace d'accueil plus agréable et convivial.

Les architectes qui ont montré de l'intérêt pour cette transformation vont proposer un schéma général. Ils ont en outre indiqué qu'il serait difficile d'une part d'intégrer une véranda et d'autre part de régler le problème d'humidité dans la salle de réunion, cela étant lié au type de construction de l'époque. Information leur a également été donnée quant au dédommagement prévu pour les projets non retenus.

4. Parking chapelle : régime de stationnement

Suite à une première discussion avec la Direction des transports, le maire relève qu'une solution doit être trouvée avec le canton pour pouvoir mettre en place le régime souhaité par la commune, car la parcelle n'est pas propriété communale.

Catherine Koumrouyan donne lecture de la réponse de la société Mobility qui n'est pas intéressée à prendre une place, le potentiel pour ce type de prestation étant insuffisant à Laconnex.



5. Naturalisation

A huis clos et suite à la lecture du rapport d'enquête par le maire, le Conseil municipal approuve une délibération portant sur une candidature à la naturalisation.

6. Communications de l'exécutif

- ❖ *Circulation piétonne dans le village* : un rendez-vous a eu lieu avec les responsables de la Direction des transports afin de juger sur place des possibilités. Il a été décidé de procéder au marquage d'une bande longitudinale piétonne depuis la fin du trottoir de la route des Rupettes jusqu'à la boulangerie. Cette bande sera continuée sur le trottoir à l'arrière du pressoir sur la place. La création d'un passage pour piétons entre ces deux parties n'est pas judicieuse et serait même problématique en termes de responsabilité en cas d'accident. Quant à une reprise au début de la route du Coteau, elle est compliquée par les places de parking existantes, qui, de fait, contribuent à réduire la vitesse de circulation. Olga Mermet relève qu'il pourrait être envisagé de prévoir des zones de bitume plus claires, comme cela se voit à Bernex, proposition à reprendre lors de la réalisation des travaux de canalisation. Le plan de ce marquage sera préparé par la Direction des transports.

Hubert Dethurens indique par ailleurs qu'une modification doit être apportée à la réglementation de la zone sportive car la signalisation actuelle n'est pas autorisée (notamment pour les places à gauche de l'avenue de Cavoitanne); une seule zone de stationnement 4h sera mise en place avec un panneau au début de la zone et un à la fin vers les cibles du stand de tir.

- ❖ *Rendez-vous avec le directeur de l'établissement scolaire, M. Cornaz* : Véronique Rudaz relate la teneur des discussions tenues le 9 mars entre les communes de Soral et Laconnex et M. Cornaz quant à l'affectation des élèves entre les deux bâtiments scolaires à la prochaine rentrée. 11 nouveaux élèves intégreront nos écoles et la projection de répartition semble un peu plus favorable que cette année, à savoir 60% à Laconnex et 40% à Soral. A moyen terme, il est probable que l'ouverture d'une troisième classe sera nécessaire à Soral, ce qui rééquilibrera la répartition. Toutefois, il reste manifeste que la logique de fonctionnement entre commune et institution scolaire est difficilement conciliable.
- ❖ *Rencontre des exécutifs de la Champagne* : certaines communes souhaitent plus de collaboration intercommunale quant à l'engagement d'agents de police municipale (par exemple, cofinancer un agent à plein temps de la police de Bernex). Le maire ne veut pas entrer en matière sur cette possibilité très onéreuse pour un résultat peu pertinent. Selon A. Castilla, les communes n'ont aucune obligation en la matière. Bien que plusieurs communes voisines entendent créer une commission intercommunale de sécurité, Laconnex n'est pas tenue d'y participer. A l'avenir si le besoin se faisait sentir, la discussion sur l'opportunité d'une telle mesure pourrait être



abordée par le Conseil en tout temps.

- ❖ *Journée des caves ouvertes* : Hubert Dethurens donne lecture d'un courrier que la commune a adressé au poste de police de Lancy, demandant du soutien pour assurer l'ordre durant cette manifestation. Il indique par ailleurs qu'une prochaine rencontre entre tous les viticulteurs de Laconnex aura lieu afin de dégager une ligne de conduite commune pour empêcher « l'âne qui a trop soif de boire ».
- ❖ *Motocross* : Suite à la demande de la mairie, le club a supprimé une séance d'entraînement durant les beaux jours, ce qui compense la manche de championnat supplémentaire prévue.
- ❖ *Route du Coteau* : des travaux de rafraîchissement de la chaussée, particulièrement en haut du coteau, seront entrepris en partenariat avec la commune de Soral.
- ❖ *Fermage vignes* : la mairie a reçu un courrier de MM. Hubert et Claude Dethurens indiquant leur souhait de renoncer aux baux en vignes communales et demandant que ces baux soient transmis à Lucie et Maxime Dethurens, ainsi que le prévoit le règlement idoine.
- ❖ *Mise à l'enquête DDMI* : la mairie a reçu la mise à l'enquête du Plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes qui inclut une immense parcelle, en grande partie propriété communale, entre la Feuillée et le chemin de la Douane. Ce plan est à disposition de la population à la mairie. Une proposition de préavis communal sera transmise au Conseil pour discussion lors de la séance du mois de mai.

7. Divers

- ❖ *Réception* : Bradley Stillwagon souhaite savoir si la mairie a un prestataire particulier pour l'organisation de réception. Il suggère que l'on teste lors d'une prochaine occasion le service traiteur de la Croix-Rouge qui est très performant et à but social (un service identique existe à l'association Foyer Handicap).
- ❖ *CinéLaconnex* : Jean Batardon signale que la date pour la prochaine séance est le 25 juillet et indique également quel film a été sélectionné.
- ❖ *Buvette* : Thierry Arn s'inquiète de l'état de propreté des cuisines de la buvette et suggère de faire effectuer un nettoyage en profondeur. Le maire prend note, relevant néanmoins que les pompiers ont bouché un évier lors de leur dernière utilisation de la cuisine et qu'il a fallu réparer le siphon. Il mentionne par ailleurs que les gobelets consignés ont été transmis au buvetier qui doit obligatoirement les utiliser lors des matchs, et déplore le fait que les équipes apportent aux vestiaires leur propre boisson.



- ❖ *Pompiers* : Bradley Stillwagon souhaite exprimer son appréciation de voir la compagnie au travail, jusqu'à tard dans la nuit !
- ❖ *Expertise gros chêne – route du Coteau* : Catherine Koumrouyan indique que le rapport de l'expertise réalisée en 2008 est à disposition au secrétariat.
- ❖ *200ème* : Catherine Koumrouyan encourage le Conseil à rejoindre le groupe de la mairie qui participera à une délégation à Liestal le 2 mai, dans le cadre des événements organisés par le canton pour le bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. Les détails seront envoyés par courriel.

10. Questions du public

Aucun public présent.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 19h45 et invite les membres du Conseil municipal à se rendre à la buvette du stade où nous accueillerons les nouveaux habitants.

Catherine Koumrouyan
Secrétaire communale